

**II.6.4. Güerz nevez En enor ha gloar ar c'habiten Cozanet, eus a Lezardreo, tost da Landreguer. Pehini endeus bet ar boneur, dre e gourach vras, da savetai o bue da 198 passager sauz en eur vatimant e pehini e voa croguet an tan. 1841.**

Ms. VI, p. 310-318.

**Timbre :** Var ton Guerz Santez Anna Vened.

**Incipit :** Tadou, mamou, bugale, c'houi dreist-oll, Bretonet,

**Composition :** 39 c. de 4 v. de 13 p.

**Sujet.**

**Nouvelle plainte en l'honneur et gloire du capitaine (Le) Cozan(n)et, de Lezardrieux, près de Tréguier. Qui a eu le bonheur, par son grand courage, de sauver leur vie à 198 passagers anglais d'un navire où le feu avait pris. 1841.**

**Origine du texte.**

**Dans le manuscrit :** signé A. Lédan.

**Autres sources :** L'événement se déroula le 19 juillet 1841, selon l'article très précis du *Publicateur des Côtes-du-Nord* du 02/10/1841 (1). La Fd'A en avait déjà parlé rapidement dès le 25 septembre, puis elle fit de nouveau mention du capitaine Le Cozannet dans ses numéros des 9 et 23 octobre de la même année. Ce ne sont pas ces quelques lignes qui permirent à A. Lédan de composer sa plainte. Il utilisa d'autres sources, dont, probablement l'article du *Publicateur* précité.

Ce même journal attribua cette plainte au chanteur aveugle Yan ar Guen (1774-1849) le 30 avril 1842. A. Lédan lui envoya une réclamation, et le rédacteur du *Publicateur* reconnut son erreur trois semaines plus tard dans son numéro du 21 mai suivant. C'est cette méprise qui poussa l'imprimeur morlaisien à publier un catalogue de quatre pages intitulé *Canouennou Brezonec composet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.- Libr e Montroulez* en juin 1842, où il indiquait la liste des titres de ses compositions, complétés, pour certains, de notes en français (2).

Jusqu'à l'ouverture de l'imprimerie de J.-F. Le Goffic à Lannion en 1848, Yan ar Guen venait faire imprimer ses compositions à Morlaix, chez A. Lédan (1805-1855) puis chez V. Guilmer (1820-1862). Est-ce ce différend à propos de la plainte de Le Cozannet qui provoqua le changement d'imprimeur ? Non probablement. Lorsque nous dressons la liste des textes du chanteur aveugle nous remarquons qu'il s'adressa régulièrement à A. Lédan de 1806 à 1832 (3). Puis, plus rien jusqu'en 1844 (4). Par contre, les feuilles volantes contenant des textes de Yan ar Guen et tirées des presses de V. Guilmer semblent l'avoir été principalement, dans ce laps de temps de 12 ans (5). C'est d'ailleurs à celui-ci que s'adressa Hersart de La Villemarqué lorsqu'il voulut recueillir les compositions du barde vers 1836 (6). Il aurait probablement demandé ce travail à A.

Lédan, si ce dernier avait été l'imprimeur attitré de Yan ar Guen à cette époque, à moins que le vicomte ne nourrissait déjà quelques a priori envers l'imprimeur.

Le capitaine Le Cozannet, nouvellement décoré de la Croix de la Légion d'Honneur, comme le mentionna la Fd'A du 3 juin 1843, débarqua à Morlaix le 11 juin suivant. « *A son arrivée à Morlaix, M. Lecozannet ayant appris qu'un chant breton ; constatant ce fait si honorable pour la marine française, et pour lui en particulier, avait été composé et répandu dans les campagnes, témoigna le désir de s'en procurer un exemplaire. L'auteur de ce chant s'empessa de le satisfaire, et ce brave marin ne put contenir son émotion en entendant ce récit composé dans sa langue maternelle, si simple et si tragique* » relata la Fd'A du 24 juin. Edouard Lédan, témoin de la scène, rajouta dans ses notes que le capitaine « *sur le désir de M. A. Lédan s'est fait un plaisir de lui montrer les cadeaux honorifiques qu'il a obtenus, plus une lettre très élogieuse du gouvernement anglais (7).* »

#### **Alexandre Lédan et le texte.**

**Transcription** : postérieure à juin 1842 (voir II.6.3).

**Impression(s)** : - in-12, 8 p. – 2 éd. : imp. ; imp. – Bai. G27. Le texte a probablement été composé avant la fin de l'année 1841 et imprimé dans la foulée.

**Mise en valeur** : Complaintes ou Guerziou (1854).

**Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire)**. Non répertorié.

**Versions collectées**. Catalogue Malrieu, non répertorié.

#### **Sources bibliographiques.**

- (1) **D. Giraudon**, *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes. Un chanteur-chansonnier du Trégor : Iann ar Gwenn*, thèse de Doctorat, Brest 1983, p. 33 bis.
- (2) **J. Ollivier**, copie du catalogue, ms. 1001, fol. 28-31.
- (3) **G. Bailloud**, op. cit., G14 (vers 1806), D31 (avant 1820), C117 (vers 1818/20), D28 (vers 1825), R2 (vers 1825), R12 (1829), C81 (1831), C123 (1832).
- (4) *Ibidem*, G45 (seul le second texte est de Yan ar Guen, il daterait de 1844, il fut imprimé seul chez Guilmer, voir note ci-dessous J. Ollivier, n° 952A), R4 (1844 ; s.d.)
- (5) J'ai basé la datation des impressions V. Guilmer, à partir des pièces citées dans le catalogue de J. Ollivier. Trois types de cas apparaissent :
  - a) les pièces datables principalement par le contenu des chants : N° 956 (1834 ; s.d.) ; N° 970 (1835) ; N° 963 (1835 ; 1833) ; N° 959 (1836 ; 1836) ; N° 1000 (1836 ; 1836) ; N° 663 (1838 ; 1837) ; N° 947A (1839) ; N° 349 (1839 ; s.d.) ; N° 948 (1840 ; s.d.) ; N° 952A (1844).

- b) Les pièces non datables, mais dont l'adresse mentionne la rue d'Aiguillon. V. Guilmer s'installa dans cette rue en 1837 (**M. Le Clech**, *Morlaix, t. 4, l'imprimerie*, 2001, p. 45) : n° 345, 346, 350, 359, 1005.
- c) Les pièces qui posent problèmes : n° 361, le premier texte est de Yan ar Guen et date de 1831, le second est d'un instituteur public du nom de Cornec, mais l'adresse de Guilmer est vague ; n° 825 A, les deux textes non datables sont de Yan ar Guen, l'adresse est elle aussi vague.

D'où, sur un ensemble de 17 feuilles volantes, 15 correspondent bien à cette période de 1834-1844.

- (1) **D. Giraudon**, Un chanteur-chansonnier trégorrois Iann Ar Gwenn (1774-1849), *Ar Men*, 1987, p. 26-34
- (2) *Feuille d'Annonces de Morlaix*, collection annotée par Edouard Lédan, B.M. de Morlaix, note manuscrite, du n° 37, du 16 septembre 1844.